

Commune de NIEDERROEDERN



S'Rederer Blädel

FEVRIER 2024 – N° 114

Conseil Municipal du 28 février 2024

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. RENARD Martial comme secrétaire de séance.

2. Chasse : Agrément des permissionnaires du lot n°1

Le Conseil Municipal, après consultation de la Commission Consultative Communale de la Chasse, donne son agrément pour les permissionnaires de chasse suivants du lot de chasse n° 1 de M. HAESSLER Joachim :

- M. ARTH Christophe, demeurant 9 rue principale 67470 EBERBACH-SELTZ
- M. RICHERT Daniel, demeurant 27 rue principale 67470 BUHL
- M. SCHMITT Pierre, demeurant 1 rue Fronfeld 67470 NIEDERROEDERN,

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2023 de la Commune de NIEDERROEDERN

Sous la Présidence de séance de M. MODERY Alphonse, doyen du CM, le Compte Administratif 2023 est présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :	543 638,53 €
Recettes :	761 598,40 €
Excédent de fonctionnement reporté :	81 158,55 €
Excédent de fonctionnement de clôture :	299 118,42 €

Section d'investissement

Dépenses :	266 074,11 €
Recettes :	146 180,17 €
Déficit d'investissement reporté :	52 076,03 €
Déficit d'investissement cumulé :	171 969,97 €
Restes à réaliser :	3 510,32 €
Déficit d'investissement de clôture :	175 480,29 €

Résultat de clôture de l'exercice : 123 638,13 €

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal, vote le Compte Administratif 2023 à l'unanimité.

4. Vote du Compte de Gestion 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte de Gestion 2023 de la Commune de Niederroedern du Trésorier et autorise le Maire à le signer par voie dématérialisée. Adopté à l'unanimité.

.../...

5. Affectation du résultat 2023

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter le montant de 123 638,13 € au compte 002 et le montant de 175 480,29 € au compte 1068, correspondant au résultat d'exploitation 2023. Adopté à l'unanimité.

6. Orientations budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des orientations budgétaires pour 2024.

7. Divers

9. a Location du logement n° 3 au 5 rue de la Gare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de relouer le logement n° 3 du 5 rue de la Gare (anciennement M. ZUMBREAN Alexandru). Adopté à l'unanimité.

9. b Emplacements des bacs biodéchets

Suite à plusieurs remarques et la constante saturation du bac de biodéchets situé à l'angle de la rue Beau Site et de la rue des Merles, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de déplacer ce bac au niveau du spécial verre rue du Stade pour venir renforcer un autre bac, déjà en place, qui se trouve également régulièrement saturé. Adopté à l'unanimité.

9. c Nettoyage de printemps

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'organiser un nettoyage de printemps le samedi 6 avril 2024 à 14h.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.



07 mars : M Jacques Studer, 75 ans

09 mars : Mme Marthe Fullhard, 77 ans

17 mars : M. Robert Strohm, 79 ans

19 mars : Mme Ruth Greiner, 88 ans

19 mars : M. Charles Fritz, 85 ans

19 mars : Mme Christiane Schneider, 81 ans

22 mars : M. Lucien Jung, 77 ans

31 mars : M. Charles Graf, 91 ans

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



Mariage :



Le 3 février 2024 à NIEDERROEDERN

**Maxime JUNG et
Jennifer BLONDELEAU**

domiciliés 15 rue des Alouettes



Tous nos vœux de bonheur !



Noces d'orchidée

55 ans de mariage. Sincères félicitations !

Le 14 février 2024 : Les époux Madeleine et Lucien JUNG



Soirée d'élection Miss Prestige Alsace : Justine Jung, première dauphine

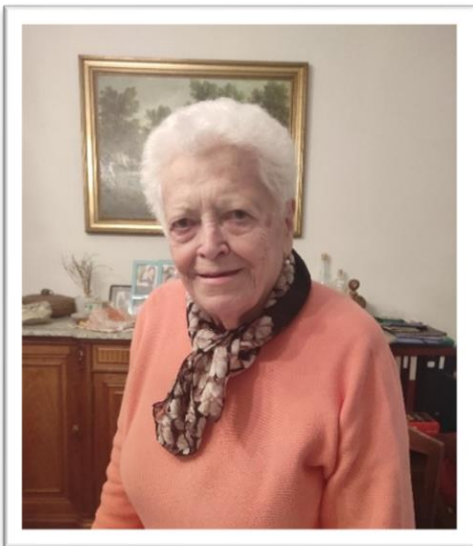


Dans la petite salle des fêtes de Fort-Louis, environ 200 personnes se sont réunies pour l'élection de Miss Prestige Alsace ce samedi soir 20 janvier, chapeautée par Clara Ertz, déléguée du comité régional. Sept candidates se sont présentées devant dix jurés, dont Miss Prestige National 2023 Clara Ringot, Mister Chic France 2023 Damien Vanhille, Laura Arenz, qui a reçu le prix de l'élégance Miss Alsace 2023, ou encore Céline Schnell, qui tient le blog « Une fille en Alsace », parmi d'autres acteurs du territoire.

Âgées de 19 à 25 ans, les jeunes femmes ont présenté quelques chorégraphies, en costumes, en tenues de travail ou représentatives de leur activité sportive, ou encore en robes de mariées. Elles se sont également prêtées au jeu des questions, plus ou moins stressées.

Le jury a finalement élu Élise Krumeich, 20 ans, pour porter la couronne de Miss Prestige Alsace. La première dauphine, Justine Jung, 20 ans, effectue un CAP petite enfance et vient quant à elle de Niederroedern. La deuxième dauphine, Celeste Ciullo, 25 ans, est originaire de Saverne.

Un grand BRAVO à elle et toutes nos FÉLICITATIONS !



95 ans pour Mme Hebting Marie-Thérèse

Mme Hebting Marie-Thérèse a eu la joie immense de fêter ses 95 ans !

Née Gramfort le 16 février 1929, Marie Thérèse a grandi à Beinheim et est l'aînée d'une fratrie de 8 enfants. Après sa scolarité à Beinheim et après avoir fait quelques expériences professionnelles, et notamment à la maison de cure de Salem dans les Vosges, elle a rencontré René Hebting de Niederroedern. Ils se sont mariés à Niederroedern le 7 mai 1954. De leur union sont nés quatre enfants : Anne Martine en 1954, Christian en 1957, Jean Yves en 1961 et Francis en 1964 qui vit toujours à Niederroedern dans la maison familiale.

Pendant 10 ans, elle a travaillé dans une imprimerie à Rastatt

pour effectuer des corrections. En 1984, elle a eu le malheur de perdre son mari. Le cercle familial s'est agrandi avec le fil du temps, elle est l'heureuse grand-mère de 6 petits-enfants et l'arrière-grand-mère de 7 arrière-petits-enfants.

Très entourée par sa famille qui viennent lui rendre visite régulièrement Marie Thérèse garde toujours le sourire, la bonne humeur et jouit d'une santé de fer ! Elle n'a pas le temps de s'ennuyer, elle adore jouer au scrabble, lire les DNA et écouter de la musique tout au long de la journée ! Le maire Denis Drion et son adjointe Martine Graf sont venus la féliciter pour son bel âge et sa grande forme et lui ont remis le cadeau de circonstance.

Denis Drion

CARNAVAL DES ENFANTS 2024 à NIEDERROEDERN



Ce samedi le 17 février 2024, a eu lieu l'incontournable Carnaval des enfants de Niederroedern. Cette année encore l'association Anim'&co et le périscolaire FDMJC Alsace ont organisé cet évènement conjointement. Avec la participation des Seltzer Besebinder, venus avec leur char, et de Cléonice, les enfants, les parents, l'équipe d'animation, les tout jeunes, les jeunes et les moins jeunes ont défilés et mis l'ambiance dans les rues du village. De retour à la Maison du temps libre, après une distribution de friandises de

la part de l'association carnavalesque de Seltz c'est autour de DJ Xav de faire danser tout ce petit monde. C'est sur tout type de chansons que petits et grands ont fait la fête jusqu'à l'arrivée de la mascotte tant attendue. En effet « Event kids » est venu rendre visite aux enfants avec la célèbre mascotte, le bouledogue spécialiste en construction. Pendant près d'une heure, il est venu danser et s'amuser avec les enfants, sans oublier l'incontournable séance photos.

Cet après-midi a rassemblé près de 150 personnes. C'est dans une ambiance carnavalesque des plus festives que la boum s'est poursuivie jusqu'à 18h. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, le 8 mars 2025 !

Aurélia Haar



Remise des prix aux meilleurs apprentis de France, toutes catégories



Notre apprentie coiffeuse, Adeline Haessler, du salon "Haute Coiffure Roland" était invitée à la cérémonie de remise des récompenses aux lauréats nationaux des « Meilleurs Apprentis de France 2023 », cérémonie qui s'est déroulée au Théâtre du Châtelet à Paris le 21 février 2024. Ces deux récompenses, médaille d'or et diplôme de

M.A.F. sont l'aboutissement de deux années de travail acharné ! Un grand BRAVO à elle et toutes nos FÉLICITATIONS !

Florence Groff



Classe de CM1 CM2 :

Participation au Parlement des enfants : C'est la 1^{ère} fois que la classe est choisie pour participer à cette opération. Il s'agit d'élaborer une loi en classe. Cela favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux écoliers de CM2 et aux collégiens de 6^{ème} de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe sur un thème. Cette année, la loi avait pour thème "**Favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes**". Les élèves étaient très motivés et avaient plein d'idées. Pour cette occasion, ils ont eu la



chance d'accueillir Mme Stéphanie Kochert, députée de la 8^{ème} circonscription et Robin Sublon, un athlète de haut niveau. Les classes finalistes sont accueillies à l'Assemblée Nationale le 17 juin. Croisons les doigts !



Action beignets : La classe de CM1/CM2 remercie de tout cœur le partenaire local, la Boulangerie Weiss, et tous les gens du village qui ont participé à l'opération Beignets de carnaval. La recette des 615 beignets vendus aidera à soutenir financièrement les élèves pour leur voyage de découverte dans les Vosges du 24 au 28 juin. Ils organiseront encore un concert dimanche 16 juin à 16H00 à l'église St Jacques avec la Chorale des Sun Gospel Singers de Strasbourg. Notez la date de ce superbe événement !

Carnaval à l'école : Même si les élèves n'ont malheureusement pas pu défiler dans les rues du village le jour du Mardi-Gras, le concours de plus beaux déguisements était organisé. Damien et Clara au CM1, Maïly et François au CM2, étaient les grands vainqueurs de cette édition.

Sandra Ruck



Classes de maternelle :

Les CM ont ensuite rejoint les classes de PS / MS et GS CP à la maternelle pour célébrer Mardi Gras.

Véronique Chaperot

LES ETAPES IMPORTANTES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'ÉCOLE

Première étape : Inscription en Mairie

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, rendez-vous à la mairie de votre domicile **avec les documents suivants** :

- le livret de famille
- une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de santé)

➤ Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi de 9h00 à 11h00 / Mardi de 15h00 à 17h00 / Vendredi de 16h30 à 18h30

Deuxième étape : Admission à l'école

Mme BALL-FISCHER sera disponible les 1er et 8 avril de 9h à 15h (à l'école maternelle de Niederroedern), pour procéder à l'inscription et à la visite des locaux.

Veillez vous munir des documents suivants :

- Une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccins obligatoires
- Le formulaire d'inscription délivré par la mairie

L'admission en maternelle dès 2 ans se fait dans la limite des places disponibles.

Merci de prendre contact avec la directrice, au préalable, les lundis au 09.72.66.36.83.

Stéphanie Ball-Fischer

INFORMATION COMMUNALE :



Suite à plusieurs remarques et la saturation du bac de biodéchets situé rue Beau-Site, le conseil municipal a décidé de déplacer ce bac au niveau du spécial verre, rue du Stade, pour venir renforcer celui en place à cet endroit qui est également régulièrement saturé. Date de déplacement : 9 mars 2024.

Quand un bac est plein, évitez de poser les déchets par terre et cherchez un autre endroit où les déposer. Les sachets ne sont pas étanches et prennent l'eau.

ANNONCE :

CHERCHE GRANGE OU GARAGE A LOUER : uniquement pour du matériel, pas de foin
Mme Chochola : 03.88.86.07.63 ou 0049.197.430.42599.

Relais Petite Enfance de la Plaine du Rhin

« Plaine des Mômes »



« Bonjour à tous ! Je me présente, je suis Anaïs GOMES et c'est avec plaisir que je reprends la fonction de responsable de votre Relais Petite Enfance. »

Les missions du RPE en quelques points :

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, animé par une éducatrice de Jeunes enfants, est un service gratuit et de proximité à l'écoute des besoins des parents et des assistants maternels.

L'accompagnement des familles :

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil en prenant contact directement auprès de la responsable soit par mail soit lors des permanences téléphoniques communiquées en bas de page.

Le relais propose également un accueil individualisé sur rendez-vous pour :

- L'accompagnement dans les démarches administratives parents/employeurs
- Un soutien dans le rôle de parent et orienter vers d'autres partenaires qualifiés si besoin
- Permettre de participer à des temps d'écoute, d'échange, d'information et de débat sur le thème de la petite enfance.

L'accompagnement des Assistants Maternels :

Le RPE apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et échanger sur leur activité professionnelle lors d'ateliers organisés par le relais soit en rendez-vous individuels.

* Lors des ateliers d'animations :

Les ateliers d'éveil proposés dans le cadre des actions du RPE constituent des temps de socialisation et de développement pour tous les enfants et participent en particulier à la qualité d'accueil chez l'assistant maternel. Les animations du RPE sont ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans, voire aux enfants plus âgés selon le programme et les circonstances.

* D'un point de vue administratif :

- Accès à une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, le statut, la profession d'assistant maternel agréé, les droits et obligations ;
- une mise en relation avec les parents à la recherche d'un assistant maternel agréé ;
- un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et/ou les parents employeurs.

Votre relais est ouvert :

Permanences téléphoniques et rendez-vous au bureau du RPE

- le mardi de 14h30 à 18h30
- le jeudi de 09h00 à 11h00 et de 14h30 à 17h00

Des animations (sur inscriptions) dans les 2 accueils périscolaires suivants :

- Mardi : 9h00-10h45 atelier d'animations
32 Rue de l'Eglise à **MOTHERN**
- Vendredi : 9h00-10h45 atelier d'animations
5 Rue du Stade à **NIEDERROEDERN**



Pour toutes demandes de contact :

Responsable : Anaïs GOMES



06.31.29.18.76.

@ relaispetiteenfance.plainedurhin@alef.asso.fr

Relais Petite Enfance : 1, rue de Bellac (dans les locaux de la bibliothèque communale) 67470 NIEDERROEDERN

❖ Tous les renseignements sur le site de Niederroedern - rubrique : Vie locale
Assistances maternelle et relais petite enfance



FRANZÖSISCHKURS IN SELTZ



Französisch als Fremdsprache in Gruppenkursen.

Von 18:00 bis 20:00 Uhr jede Woche, dienstags oder donnerstags, im Collège Charles de Gaulle, 3 rue du Général de Gaulle, 67470 SELTZ.

Informationen und Anmeldungen :

GRETA Nord Alsace 03.88.93.10.73 / 06.60.22.14.84

guillaume.eckart@greta-nord-alace.com

COURS DE YOGA



LE JEUDI DE 9H30 À 10H45
DÉBUT DES COURS LE 29 FÉVRIER



- ✓ YOGA DOUX
- ✓ TOUS NIVEAUX
- ✓ TOUT PUBLIC ADULTE
- ✓ INSCRIPTIONS AU 07 45 09 59 88
- ✓ LES COURS ONT LIEU À LA SALLE DES FETES MTL, 1 RUE DU STADE À NIEDERROEDERN

Béatrice Sattler

Professeur de Yoga 07 45 09 59 88

bea@yogarbre.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

COMPTE-RENDU

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES DU 10/02/2024

Présents : Anastasie MULLER, Anastasia WALTER, Juliette BELLOT, Marc HARTMANN, Zoé MEYER, Amélie JOERGER, Nell WENGER, Anaëlle FAURE, Louane GRAF, Eline STOETZEL, Lucas KUNTZ, Philippe GIRAUD, Agnès MEYER, Denis DRION, Danièle CLAUSS, Sandra RUCK, Christophe KLEIN, Julien BELLOT et Caroline DEUBEL.

Excusée : Cindy KNAUB

1. Ouverture de la séance : Caroline DEUBEL
2. Accueil d'un nouveau membre (Anaëlle FAURE de NIEDERROEDERN)
3. Travail autour de « La Soirée » sous forme de pédagogie active :

- **La soirée du CIJ à MUNCHHAUSEN : le 20/04/2024 de 19h30 à 00h**

- Action solidaire avec l'association (REPARTIR) : récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène (prévoir des cartons).
- Son et Lumières : Julien BELLOT
- Décoration : couleurs bleu + violet (achat : équipe animation)
- Gaufres : Agnès + Sandra (pâte + machines)
- Boissons : Animation Jeunesse (Caroline : soft sous forme de tireuse) – achat de sirop bleu et violet pour les cocktails (Mathilde)
- Apéro : chips, saucisson, bretzels, cookies, chips aux crevettes
- Animation : chenille, la cheu-cheu, bâtons lumineux en violet et bleu
- Service de sécurité : Philippe, Denis, Christophe + animateurs jeunes
- Entrée : Sandra et Cindy / Agnès et Caroline
- Photographe : Denis s'en occupe
- Croix blanche : Caroline
- Service bar :
 - 19h30 – 20h30 : Marc, Lucas, Danielle, Mathilde
 - 20h30 – 21h30 : Amélie, Nell, Mathilde, Nathanaël, Cindy
 - 21h30 – 22h30 : Anastasia, Juliette, Danielle, Nathanaël
 - 22h30 – 23h30 : Louane, Zoé, Eline, Anaëlle, Anastasie, Cindy

La préparation de la salle se fera vendredi soir, pour ceux qu'ils veulent venir et aider après vos cours !

4. Visite du Conseil Régional

- **Visite du Conseil Régional avec Evelyne ISINGER (conseillère régionale) :**
le 04/03/2024 à 14h30. RDV à 13h30 à la Communauté de Communes
(retour vers 18h, mais on laissera un message dès qu'on part).

**A noter : prochaine réunion le samedi 18.05.2024 à 10h00
à la Salle des Associations, rue des Cygnes à MUNCHHAUSEN.**

Dès à présent en avril :



Samedi 6 avril
2024 à 14h00

Rdv Place de la mairie



Informations : Hervé KLETHI : 06.18.44.81.41

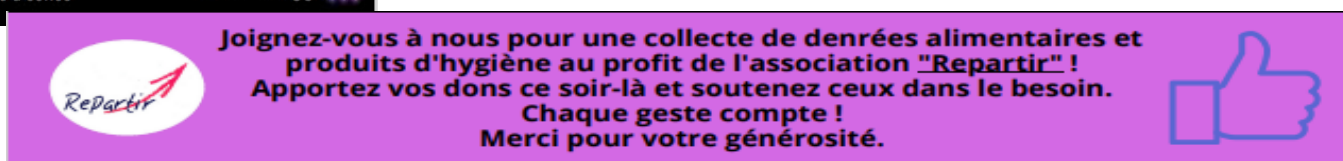


**LA SOIREE DU CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes)
LE 20 AVRIL 2024 à MUNCHHAUSEN.**

Pour les collégiens.

Inscription obligatoire. Dispo aux Espaces Jeunes, aux Collèges et sur le site internet www.animation-fdmjalsace-ccpr.com.

Une question ? Julien au 06 75 53 95 14



Samedi 20 AVRIL 2024 à MOTHERN : BRUNCH de 8h30 à 12h30. Organisé par l'amicale pour le don de sang bénévole de Seltz et environs. Renseignements : Magali au 06 18 82 86 28.

En mars à Niederroedern :

Vendredi 15 mars de 19h à 20h : **VEILLEE DE TAIZE** œcuménique, à l'église.

Dimanche 17 mars à 10h30 : **CELEBRATION POUR LES PETITS** (3 à 8 ans) « Spécial Carême » à l'église.

Mercredi 20 mars de 14h à 18h : **BRICOLAGE DE PAQUES** à la M.T.L. Organisé par l'Association Anim&Co. Sur inscription auprès de Nathalie Bastian au 06 82 90 27 67.

Et aux environs :

Lundi 11 mars de 16h30 à 20h00 à Seltz : **Collecte de sang** à la MLC. Chaque goutte compte ! Collation à l'issue : quiche lorraine, salade verte et salade de fruits. Inscription possible sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> pour limiter l'attente des donneurs, mais non obligatoire. Merci de votre engagement.

Mardi 12 mars à Lauterbourg : La ville de Lauterbourg et l'équipe de bénévoles « Primevères » organisent à nouveau une **vente de primevères** au profit du Comité du Bas-Rhin de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**.

Renseignements et réservations : 03 88 94 80 18 ou s.holler@mairie-lauterbourg.fr.



CLUB CINEMA DE LAUTERBOURG

Explorez l'écosystème phréatique du Rhin, une précieuse réserve d'eau douce menacée par des espèces invasives, l'agriculture intensive et l'irrigation, abritant une vie unique dans des rivières cristallines.

Durée du film : 52 minutes.

Samedi 23 mars de 10h00 à 15h00 à Seltz : **VISITE GUIDÉE À VELO** : À travers les réserves de part et d'autre du Rhin organisée par le Conservatoire des Sites Alsaciens

Tous en selle ! Sortie bilingue et à vélo. Partez avec des guides du CEN Alsace et de l'association PAMINA à la découverte des réserves du delta de la Sauer et celle de Rastatter Rheinaue. Séparées par le Rhin, elles sont unies par la similitude des milieux, de leur faune et de leur flore. La sortie franco-allemande permettra d'aborder les différences et les similitudes entre les deux pays, à travers un paysage typique de forêt alluviale.

Sortie susceptible d'être annulée en cas de crue du Rhin, de mauvaises conditions météo ou de non fonctionnement du Bac de Seltz.

Lieu de la manifestation/de départ : Parking du bac de Seltz/Plittersdorf (côté allemand à Plittersdorf). **A prévoir : son vélo et son pique-nique.**

Gratuit. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg par mail à info@tourisme-seltzlauterbourg.fr ou par téléphone +33 (0)3 88 05 59 79.

